



mm2c
Cabinet
Conseil

Formation

La santé mentale aujourd'hui - Pour les dirigeants du sanitaire, du social et du médico-social

La santé mentale occupe aujourd'hui une place croissante dans la société. Que ce soit comme enjeu de santé publique, comme réalité sociétale ou comme dimension présente dans les pratiques d'accompagnement, elle concerne aujourd'hui l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Cette formation propose d'apporter des éclairages complémentaires sur la santé mentale, son organisation, les différents professionnels qui interviennent dans ce champ ainsi que les modalités d'accompagnement existantes. Les repères proposés sont mis en lien avec les situations rencontrées dans l'exercice des fonctions d'encadrement et de direction afin de favoriser les échanges entre dirigeants. La santé mentale y est également abordée comme dimension de la vie des équipes.

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires :

Directeurs, directeurs adjoints, cadres de direction, cadres de santé et responsables exerçant au sein des secteurs sanitaire, social ou médico-social.

Prérequis : Exercer des fonctions d'encadrement ou de direction au sein d'un établissement sanitaire, social ou médico-social.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Situer l'organisation de la santé mentale et les principaux parcours d'accompagnement à l'échelle d'un territoire.
- Distinguer le rôle des professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale ainsi que les principales modalités d'accompagnement des personnes.

- Apprécier les finalités des différents espaces de réflexion destinés aux professionnels ainsi que la place qu'y occupe la direction.

Cette formation alterne des apports théoriques, des temps d'échanges, des études de situations professionnelles et des supports pédagogiques favorisant la réflexion et les liens avec les situations rencontrées dans la pratique professionnelle.

Les situations professionnelles, proposées par le formateur ou apportées par les participants, pourront être utilisées comme supports de réflexion tout au long de la formation.

Contenu de la formation

Séquence 1 – Jour 1 matin

Accueil, présentation des participants et de la formation – 20 minutes

- La santé mentale : définitions, évolutions, représentations et organisation du secteur.
- Les professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale : missions, spécificités et complémentarités.

Séquence 2 – Jour 1 après-midi

- Les principales modalités d'accompagnement en santé mentale.
- Les parcours d'accompagnement en santé mentale : orientation, articulation des dispositifs et coordination des acteurs sur un territoire.

Séquence 3 – Jour 2 matin

- La santé mentale au travail : une dimension de la responsabilité de direction.
- Les espaces de réflexion et d'échange autour des pratiques professionnelles : repères, finalités et principales différences.
- L'Analyse des Pratiques Professionnelles : cadre, finalités et place de la direction.

Séquence 4 – Jour 2 après-midi

- Expérimentation d'une démarche d'Analyse des Pratiques Professionnelles à partir de situations d'encadrement.
- Retour sur l'expérimentation et mise en perspective des apports.
- Ouverture sur le psychodrame de groupe : une autre approche du travail groupal.

Bilan et évaluation finale – 30 minutes

Organisation de la formation

14 heures en présentiel avec Sarah HAUËT-LACONDEMINÉ

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques.
- Études de situations professionnelles.
- Supports pédagogiques (PowerPoint ou support de présentation équivalent, articles, documents, extraits d'ouvrages, matériel pédagogique de la méthode APEOS® – Analyse des Pratiques Professionnelles) favorisant la réflexion et l'analyse de situations professionnelles.
- Quiz, échanges entre participants et retour d'expériences.
- Exercices de réflexion individuelle et collective.
- Expérimentation d'une démarche d'Analyse des Pratiques Professionnelles.

Moyens techniques

- Formation réalisée en présentiel avec des moyens techniques (ordinateur, support de projection, connexion Internet si nécessaire) adaptés aux objectifs de la formation.
- Suivi de l'exécution de la formation et évaluation des acquis des participants.
- En début de formation, un temps d'échange permet d'identifier les attentes des participants et de repérer leurs connaissances initiales.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Quiz de fin de formation.
- Évaluation des acquis appréciée à partir de la capacité des participants à mobiliser les repères proposés dans l'analyse de situations professionnelles.
- Questionnaire individuel de satisfaction à l'issue de la formation.

Accessibilité :

MM2C s'assure que la formation proposée puisse être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons d'un référent handicap que vous pourrez contacter à l'adresse suivante : contact@mm2c.fr afin d'anticiper ensemble les aménagements éventuels à mettre en œuvre pour favoriser la réussite de votre parcours.

Tarifs :

Un devis vous sera proposé sur demande.

**Délais
d'accès**

Les délais d'accès à nos formations sont compris entre 4 et 6 semaines à compter de la validation de l'inscription et de la complétude du dossier administratif.

A compter de la date de signature du contrat, le Bénéficiaire dispose d'un délai de 10 jours francs pour se rétracter (article L. 6353-5 du Code du Travail). Le délai de rétractation est porté à 14 jours pour les contrats conclus "à distance" et les contrats conclus "hors établissement" (article L. 121-16 du Code de la Consommation). Pour faire usage de ce droit, le Bénéficiaire en informe l'Organisme de Formation par envoi du formulaire joint en annexe au présent document par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de 14 jours susmentionné. Dans ce cas, aucun motif ne devra être apporté par le bénéficiaire ni aucune somme ne pourra être exigée de sa part.

Ces délais peuvent être adaptés en fonction du mode de financement et des contraintes spécifiques du bénéficiaire.

Modalités d'accès

Toute demande d'information peut être réalisée par **mail** : contact@mm2c.fr.

À la suite de cette prise de contact :

Un **rendez-vous téléphonique systématique** est organisé.

Cet échange permet :

- d'analyser vos besoins,
- de préciser votre profil et vos objectifs,
- de vérifier les prérequis éventuels,
- de vous orienter vers la formation la plus adaptée à votre situation.

À l'issue de cet entretien, une proposition personnalisée (programme de formation et proposition commerciale) vous est adressée.